



*L'enseignement hebdomadaire du maintien de la foi*

# *FIDEM SERVAVI*

*« J'ai gardé la foi » - II Timothée 4 / 7*

*N° 106*

*Prieuré saint Pierre et saint Paul*

*Le prieuré – 6, rue du Chapitre – 25920 Mouthier Haute-Pierre*

---

dimanche 16 août 2009

Ce sermon peut être téléchargé au format .wma ou .mp3 depuis le site <http://www.fidemservavi.info/> à l'adresse suivante :  
[http://www.fidemservavi.info/index\\_a\\_sermons.htm](http://www.fidemservavi.info/index_a_sermons.htm)

---

## **Résumé**

Le mutisme spirituel dans la confession des péchés. Le mutisme spirituel dans la confession de la vraie foi.

---

## **Sermon du « Onzième dimanche après la Pentecôte »**

Mes bien chers frères,

Dimanche dernier en nous livrant la parabole du publicain et du pharisien, l'Église nous rappelait la vertu d'humilité nécessaire à notre condition de pécheur. Aujourd'hui, avec le passage de l'Épître de l'Apôtre saint Paul que nous venons d'entendre, l'Église continue de nous montrer, d'une part, combien cette vertu nous maintient dans un certain abaissement grâce à la considération de nos péchés. C'est ce que saint Paul exprime lorsqu'il se rappelle qu'il était un persécuteur de l'Église de Dieu : « *Car je suis, moi, le moindre des Apôtres, je ne suis pas digne d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Église de Dieu* ». Saint Paul, en effet, le Saul qui se trouve impliqué dans le martyr, la lapidation de saint Étienne. Et l'Église nous montre d'autre part, comment cette vertu d'humilité « nous fait rapporter à Dieu seul tout ce que nous pouvons faire de bien », comme l'indique le cardinal Gousset dans la définition qu'il nous donne de cette vertu. C'est ce que saint Paul indique : « *Mais c'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grâce n'a point été stérile en moi* ».

Nous avons donc ce matin cet enseignement qui consiste à avoir sans cesse devant les yeux notre condition de pécheur et nos péchés, d'être toujours prêts à nous accuser, d'utiliser le souvenir même de nos fautes comme moyen de progresser dans l'union à Notre Seigneur. C'est ce que souligne Dom Guéranger dans son commentaire sur ce dimanche :

« L'humilité, dit-il, n'est plus seulement pour (le pécheur) une satisfaction donnée à la justice et à la vérité par son intelligence éclairée d'en haut : à mesure qu'il vit avec Dieu d'une union plus étroite et qu'il s'élève par la contemplation dans la lumière et l'amour, la divine charité, qui le presse toujours plus en toutes manières, se fait un aliment du souvenir même de ses fautes ».

Ainsi, comprenons bien que nous ne devons jamais oublier qu'il nous est nécessaire de pleurer nos péchés passés. Il vous a été évoqué ces jours-ci au cours de la session, l'exemple même de saint Pierre, qui a pleuré, qui a regretté abondamment et continuellement son triple reniement. La théologie morale désigne les péchés par le terme de *crimes*. Dans l'hymne *Vexilla Regis* composé par Venance Fortuna pour recevoir les reliques de la sainte Croix à Poitiers, nous chantons que : le Cœur de Notre Seigneur ouvert par la lance, « pour laver la souillure de nos crimes », « *crimina nostra* ».

Voilà, mes bien chers frères, ce que l'Église nous enseigne. Elle nous rappelle que Notre Seigneur est l'auteur des bienheureux changements et des progrès que nous pouvons faire dans cette vertu d'humilité et dans les autres vertus.

Et ce même enseignement nous permet alors de saisir combien la vertu d'humilité repose sur la vérité, car l'on manquerait effectivement à la vérité en rapportant à nous même ce qui, en nous, vient de Dieu. Ce serait aller contre la vérité, de ne pas reconnaître combien les œuvres de la grâce permettent d'accéder à la sainteté à laquelle nous sommes appelés aux fonds baptismaux.

Dom Guéranger nous dit, là encore, que « L'humilité, dont le but direct est d'éviter ces lésions injustes de la gloire due à Dieu en réfrénant les appétits de la superbe, devient ainsi le plus sûr auxiliaire de la reconnaissance ». « Noble vertu d'humilité, ajoute-t-il, qui, dans les chemins d'ici-bas, n'a pas de plus grand ennemi que l'orgueil ».

Et c'est ce qui m'amène, mes bien chers frères, à vous faire considérer le passage du saint Évangile de ce jour. C'est bien l'orgueil qui est la cause de la surdité et du mutisme spirituel dont sont victimes beaucoup de baptisés lorsqu'ils se présentent au tribunal de la pénitence.

L'Église, en effet, voit dans cet homme sourd muet, le genre humain lui-même que la ruse perfide du démon a non seulement privé du paradis mais encore a rendu esclave et réduit à un état de mutisme et de surdité.

Dom Guéranger, dans son commentaire, se fait l'écho de saints docteurs de l'Église sur cette préfiguration : « Muet pour implorer Dieu, dit-il, sourd pour entendre sa voix ». Et expliquant pourquoi le démon a pu s'applaudir après avoir réussi à faire renier son Seigneur et son Roi par le peuple élu lui-même, il nous montre comment, toujours à propos de ce sourd-muet, dans ce que l'on appelle l'économie du salut, comment l'Église par ses apôtres et leurs disciples, a amené ce « captif de Satan » à Notre Seigneur Jésus-Christ.

C'est la raison pour laquelle l'Église a voulu que dans les rites complémentaires au baptême, il y ait la reproduction des circonstances de la guérison qui nous est racontée ce matin. Dom Guéranger nous donne cette fort belle description sur cette action divine.

« Ephphetha ! Le néant, ou plutôt, ici, la ruine pire que le néant, obéit à cette voix bien connue, dit-il ; l'ouïe de l'infortuné se réveille ; elle s'ouvre avec délices aux enseignements que lui prodigue la tendresse triomphante de l'Église, dont les prières maternelles ont obtenu cette délivrance ; et la foi qui pénètre en lui du même coup produisant son effet, sa langue enchaînée reprend le cantique de louange au Seigneur interrompu par le fatal péché depuis des siècles ».

L'Église voit donc dans cet homme sourd muet, le genre humain lui-même et c'est la raison pour laquelle elle demande au prêtre, avant de baptiser l'élu qu'elle lui présente, de lui toucher les oreilles en répétant la parole de Notre Seigneur sur le sourd-muet.

Alors, puisque l'Église, nous enseigne en ce dimanche que Notre Seigneur est l'auteur des bienheureux changements et des progrès que nous pouvons faire dans la vertu d'humilité en nous souvenant de nos péchés, il nous faut aussi considérer, mes bien chers frères, combien l'orgueil est la cause du mutisme spirituel.

Et c'est le saint Curé d'Ars que je vous citerai maintenant pour ces considérations.

« Les uns sont sourds à la voix de leur conscience, dit-il, qui les presse de déclarer leurs péchés, les autres sont muets, quand il faut les accuser ils se taisent, et par là profanent les sacrements ».

Rappelez-vous les artifices du démon qui consistent à engendrer la honte d'accuser ses péchés graves et de diminuer la gravité de ceux-ci, comme ce fut le cas de cette personne dans le ministère du jésuite Jean d'Avilla. Le saint Curé d'Ars rapporte cela dans son sermon sur ce 11<sup>ème</sup> dimanche après la Pentecôte. Cette femme, qui, n'accusant que ses péchés véniels, et qui fut serrée à la gorge par le démon, n'accusa donc pas son péché grave,

alors qu'elle aurait dû commencer par celui-ci. Je vous cite ce que répondit cette personne, lorsque, après sa mort, apparaissant à Jean d'Avilla celui-ci lui demanda quelle était la plus grande de ses peines en enfer :

« C'est de voir, lui répondit-elle, que j'aurais pu me sauver en avouant mon péché, aussi facilement que je viens de vous le dire, sans que j'en tire (maintenant) aucun fruit ».

Et le saint Curé d'Ars insiste donc sur l'orgueil, cause de ce mutisme spirituel : « Ô mon Dieu !, dit-il, qu'un orgueilleux est à plaindre et en danger de se damner, puisque, en effet, si nous cachons nos péchés, si nous ne les disons pas tels qu'ils sont, se n'est pas autre chose que l'effet de l'orgueil. Ô mon Dieu ! Consentir à être damné ! Ou, plutôt échanger une humiliation de cinq minutes avec une humiliation d'une éternité ! ».

Effectivement ! Réfléchissez bien. Comment le démon s'y prend-il pour lier le pécheur ? Il nous représente le péché comme bien peu de chose. Il fait croire que la confessons en sera facile. « Mais quand le péché est commis, dit le saint Curé, il fait tout le contraire. Il nous le représente comme une montagne, il nous en donne tant d'horreur que nous n'en avons plus la force de nous en confesser. Si nous sommes trop tourmentés d'avoir caché un péché, pour nous rassurer, il nous dit que nous le déclarerons à la première confession. Ensuite, il nous dit que nous n'en aurons pas le courage, qu'il faut attendre une autre fois pour le dire ».

Alors, je vous donne une illustration de cela à partir de la statue de saint Expedit, Martyr, soldat des légions romaines. Celui-ci est représenté avec un corbeau à ses pieds tenant un parchemin dans son bec et sur lequel est inscrit « cras », c'est-à-dire « demain », « demain », et saint Expedit tend la croix sur laquelle est inscrit « hodie », « aujourd'hui ». Le démon dit toujours : « demain, vous verrez demain, plus tard votre confession », alors que la voix de notre conscience, de notre ange gardien également, nous dit : « maintenant » ! Alors comprenez l'importance qu'il y a à ne jamais reporter la confession. Et surtout à refuser finalement le sacrement de pénitence qui est fait pour assurer votre salut. Voilà donc, mes bien chers frères, ce que nous devons retenir sur le mutisme spirituel.

Et puis il y a également ce mutisme dans la confession de la vraie foi. Et là encore la même cause produit les mêmes effets : c'est ce même orgueil, ennemi de l'humilité, qui fait que ceux qui devraient confesser la vraie foi ne le font pas.

Nous avons maintenant, suffisamment de recul, avec tous les documents sur plus de 40 ans pour ce conciliabule Vatican II et ses réformes, pour constater comment le démon s'y prend pour arriver à ce mutisme dans la confession de la foi. Nous venons de passer quatre jours à constater ce mutisme et ses conséquences, je n'y reviens donc pas, mais puisque nous parlons ce matin des artifices du démon pour tenir une âme dans le mutisme spirituel, nous voyons donc bien comment ceux qui avaient autorité pour parler pour confesser la vraie foi, furent tenus. Et nous voyons également comment aujourd'hui ceux qui se réclament de la tradition sont également tenus !

Alors comprenons la nécessité, avec cet enseignement du 11<sup>ème</sup> dimanche après la Pentecôte, en ce qui concerne la confession de la vraie foi, de demander à la très sainte Vierge Marie, à la Reine des Confesseurs, les grâces dont nous avons besoin pour éviter les pièges du démon, et que le respect humain, forme de l'orgueil, soit vaincu et que nous n'hésitions pas à affirmer la vérité et à annoncer la saine doctrine catholique, sans compromission avec l'erreur et avec les auteurs d'erreurs. Et en ce qui concerne la confession de nos péchés, que l'Auguste Reine des Cieux, nous inspire et nous accompagne toujours dans nos résolutions, tout particulièrement celle d'utiliser le souvenir de nos fautes comme moyen de progresser dans l'union à son divin fils, Notre Seigneur Jésus-Christ

Ainsi soit-il.

Abbé Michel Marchiset



Prière après la Messe, tous les dimanches et jours de fêtes, pour demander à Notre Seigneur Jésus-Christ, Roi de France, le retour de Son Lieutenant, le roi très chrétien, et ainsi le retour de la France à sa vocation d'origine [Ouvrir](#) - [Télécharger en PDF](#)



Photocopiez et diffusez

---

Pour vous désabonner de « *L'enseignement hebdomadaire du maintien de la foi* », veuillez envoyer un mail à [mail@fidemservavi.info](mailto:mail@fidemservavi.info)